

**SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS
CHAMPERRET - PARIS 17ÈME**

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Thierry SERANE, Secrétaire général, responsable de Champerret donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à Mme Brigitte GRIMBERT, en qualité de responsable des services moyens généraux et à M. Jean-Pierre NICOLAS, en qualité de responsable logistique de la DSG, qui l'acceptent, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens du site Champerret – 8 avenue de la Porte de Champerret – 75017 Paris.

Les subdélégués déclarent avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui leur sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Lors de chacune de mes absences, je préciserai par note (qui sera affichée dans les lieux prévus à cet effet dans le site Champerret) lequel des deux subdélégués susvisés assurera la responsabilité de la sécurité du site Champerret.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI